

## Engagement 3

# Faire le projet avec les habitants et usagers



### Notion 3.1 Partager les objectifs, le niveau attendu et le cadre de l'association des citoyens pour l'élaboration du projet

#### ✓ QUELS SONT LES BÉNÉFICES ET FINALITÉS ?

La participation citoyenne procure de nombreux bénéfices : Faire le projet avec les habitants apporte : légitimité et robustesse du projet (sécurisation juridique par limitation des recours notamment), confiance augmentée entre les parties, intégration de l'expertise d'usage des habitants facilitant une meilleure appropriation et adaptation de l'aménagement aux usages, dynamisation de la vie locale, résilience collective, etc.

Parmi les acteurs mobilisables se trouvent : habitants et usagers actuels ou futurs du quartier, de la commune ou de l'intercommunalité, riverains, membres de conseils de quartier, de conseils citoyens, associations, acteurs économiques, commerçants, professionnels de la médiation, etc.

Le porteur de projet doit tout d'abord fixer les finalités attendues de l'association des habitants et usagers, s'interroger sur qui il souhaite associer en fonction des objectifs et des dynamiques citoyennes existantes et déterminer ce qui est ouvert au débat et ce qui ne l'est pas.

#### ✓ QUEL NIVEAU D'ASSOCIATION ?

Il appartient également au porteur de projet d'explicitier le niveau d'association des habitants et usagers qu'il souhaite mettre en place pour tout ou partie du projet d'aménagement du quartier (et pour tout ou partie des parties prenantes) : Informer, consulter, concerter, co-produire, coconstruire voire co-décider. Si l'information est le socle de base indispensable pour pouvoir mobiliser les citoyens et usagers sur le projet, il est indispensable d'aller au-delà pour faire le projet avec les citoyens et usagers, en optant a minima pour la co-production qui consiste à élaborer collectivement un diagnostic, des enjeux, des attentes, des solutions, des modalités d'une action, voire d'évaluation.

#### ✓ QUI PORTE LA PARTICIPATION ET QUEL EST LE CADRE DÉDIÉ ?

Le porteur de projet et le décisionnaire, s'ils sont différents, doivent être clairement identifiés, ainsi que leurs responsabilités propres et les contraintes auxquelles ils sont soumis.

Le ou les points du projet à débattre sont explicités à chaque étape du processus participatif et le porteur de projet explique la manière dont il a pris en compte ou non les propositions des participants dans son choix final. Dans un objectif de neutralité et d'impartialité, le porteur de projet peut faire appel à un tiers garantissant le processus participatif ou à des participants ayant cette fonction : ils produiront un bilan de la participation, relevant les points de convergence et de divergence résultant des débats.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

Quelles sont les différentes attentes de la société civile pour le territoire en projet et les dynamiques d'action citoyennes déjà à l'œuvre ?

Quelles sont les finalités attendues de l'association des habitants et usagers ? Comment le projet prévoit-il d'identifier les futurs bénéficiaires et usagers en amont, puis de les informer, consulter et associer à l'élaboration, aux choix d'aménagement durable ?

Quels sont les habitants et usagers associés ?

Qu'est-ce qui est ouvert au débat et qu'est-ce qui ne l'est pas ?

Quel est le degré d'association des citoyens attendu pour l'élaboration du projet (consultation, concertation, co-construction ou codécision) ?

Qui porte la participation (si différent du porteur de projet) ? Et quelle gouvernance est mise en place au sein de l'instance locale pour garantir l'implication des parties intéressées tout au long du projet (service dédié à la participation citoyenne en interaction constante avec les autres services par exemple) ?

Dans quelles instances les habitants, les usagers et la société civile sont-ils associés ? Quels ingénierie de conception et dispositifs mettre en œuvre : ateliers, réunions publiques, manifestation culturelle, événements festifs, échanges en présentiel, en distanciel ? Comment est-il prévu d'intégrer les publics habituellement éloignés des dispositifs participatifs ?

Comment sera explicité ce qui a été retenu ou non des propositions citoyennes ?





## Notion 3.2 Créer les conditions d'une mobilisation citoyenne pérenne

### ✓ RECOMMANDATIONS

- La participation du public doit intervenir suffisamment en amont et tout au long de l'élaboration d'un projet y compris dans son évaluation en continu et après sa livraison.
- L'implication citoyenne tout au long du projet contribue à le concevoir de manière partagée et adaptée avec les attentes de celles et ceux qui vont le vivre, en tenant compte des spécificités du territoire (histoire, pratiques, aspirations). Elle facilite l'anticipation de la gestion des lieux et la dynamisation de la vie du quartier.

Pour maintenir dans le temps l'implication des citoyens, l'accompagnement dans la durée de la pratique participative peut consister à :

- Encourager les possibilités d'engagement dans le quartier, y compris par de la formation (comment monter un projet, l'animer, prendre la parole, les formes de l'engagement citoyens, etc.), ou en donnant du pouvoir d'agir aux citoyens notamment sous la forme de soutien à des initiatives qu'ils souhaitent porter ou encore en prévoyant une aide à la formalisation de leurs projets ;
- Assurer l'accès à une information complète, transparente et intelligible, tout au long de l'élaboration du projet, de sa conception à sa réalisation et à sa mise en œuvre, avec un retour régulier vers les citoyens durant toute la mise en œuvre du projet, qui en valorise les apports ;
- Mettre en place les moyens adaptés et donc une ingénierie de la participation dédiée à sa mise en œuvre et son suivi. Elle peut émaner du porteur de projet, comme être déléguée à des acteurs relais existants (collectifs de citoyens - ambassadeurs ou conseil citoyen -, associations, etc.). Les dispositifs de gouvernance sur le temps long permettent aussi d'évaluer en continu et collectivement les impacts du projet pour mieux les réajuster ou les réorienter si besoin.
- Mettre en récit la conception puis l'évolution du projet peut être un moyen efficace de renforcer le lien entre le porteur de projet, ses bénéficiaires et le territoire. Faire appel à la créativité des citoyens, en laissant par exemple des espaces pour différentes formes d'expressions narratives (exposition, fresque, art de rue, création d'une identité visuelle, repérages, etc.) contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et de projet partagé.

### LES QUESTIONS À SE POSER

De quelle manière les initiatives de la société civile sont-elles identifiées, suscitées, accompagnées ?

Quels moyens sont mis en place au sein de l'instance locale pour développer la culture de la participation citoyenne et garantir l'implication des parties intéressées tout au long du projet ?

Comment accompagner les bénéficiaires et usagers (présents ou futurs) pendant les phases chantier et livraison, pour garantir la bonne appropriation du quartier et l'utilisation la plus efficiente possible des nouveaux services et usages ?

Quels sont les dispositifs mis en place dans le cadre de la démarche d'évaluation pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires pendant la phase chantier, après la livraison et sur le long terme ?

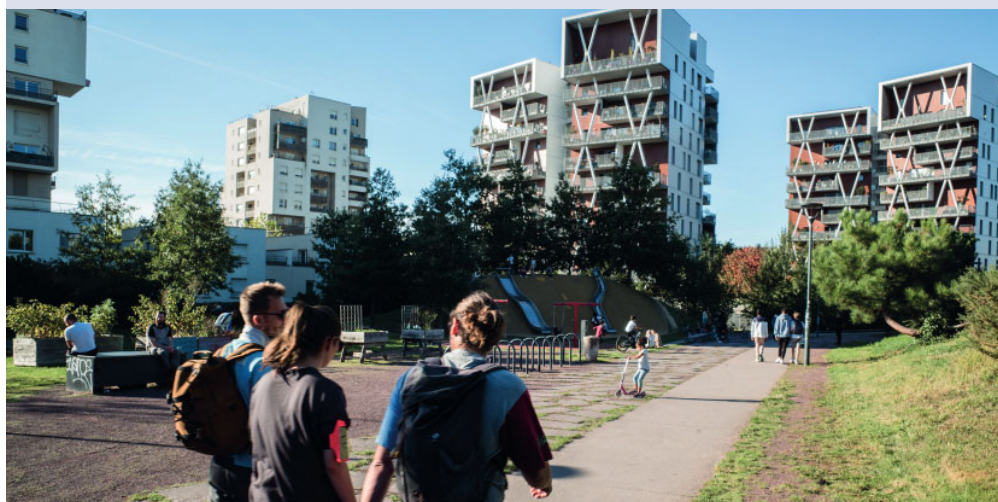
Quels dispositifs/modalités sont mis en place pour la co-construction des mises en récit du projet avec les habitants et usagers ?

Comment est valorisé l'engagement dans la démarche EcoQuartier ?



# La Courrouze

Rennes / Saint-Jacques de la Lande, Ille-et-Vilaine, Bretagne



© Yohann Lepage

L'ÉcoQuartier de La Courrouze se situe sur une large emprise foncière de 115 hectares et bénéficie d'une situation géographique très favorable en étant intrarocade et proche du centre-ville de Rennes et de Saint-Jacques-de-la-Lande. Il constitue la dernière opportunité d'envergure pour ces deux villes. La ZAC est conçue de manière à conjuguer la mixité des formes urbaines, la mixité sociale et la mixité des fonctions, tout en respectant et en valorisant l'environnement végétal (coulée verte, bois habité) et patrimonial (traces et bâtiments historiques préservés) grâce à une composition minutieuse du projet. Ce projet long et ambitieux a démarré en 2003 et s'achèvera en 2028. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable et de renouvellement urbain en recomposant la ville sur elle-même. L'aménagement est en parfaite adéquation avec la politique de maîtrise foncière de Rennes Métropole, permettant de limiter l'étalement urbain en réinvestissant un site anciennement occupé par des activités parfois polluantes nécessitant un important travail de remise en état du sol. Le quartier créé a pour objectif de redonner vie à un « morceau de ville » en proposant

une programmation mixte de logements et d'activités (en favorisant les mobilités actives), tout en continuant d'accueillir certaines fonctions liées au secteur de la défense nationale.

Diverses modalités d'association des habitants et usagers ont été mises en place tout au long du projet : création d'une fabrique de quartier, pensée dès l'origine du projet en collaboration avec les acteurs locaux, phases de mise en situation « Gagnez du terrain » avec des défis, vidéos et temps de construction collectifs associant tous les publics, ou création d'un poste de médiatrice au sein du pavillon d'accueil, lieu de vie et d'accueil des habitants au sein du quartier. Cette concertation a permis de créer un dialogue permanent avec les futurs habitants, mais aussi avec les usagers et les gestionnaires du site. L'objectif était de comprendre les besoins de chacun afin d'anticiper le bon fonctionnement du quartier, en prenant en compte les indicateurs de satisfaction. Cette approche collaborative a ainsi permis de créer un aménagement durable, adapté aux besoins de tous les acteurs concernés, et répondant aux enjeux métropolitains.

Contexte local **Reconversion - Friche**

Type de projet **Renouvellement urbain**

Superficie (ha) **115**

Superficie espaces verts (ha) **40**

Nombre d'habitants prévus **11000**

Nombre de logements **5300**

Nombre de logements sociaux parmi les logements **1600**

Date de début des travaux /

Année d'achèvement **2003-2028**

Labellisation EQ **Étape 3**

Année labellisation **2022**

## LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage du projet

**SEM Territoires et développement**

Maîtrise d'œuvre du projet

**Studio Paola Vigano (urbaniste), Charles Dard (paysagiste), ORA (BET)**

Acteurs **AUDIAR, IAUR, Collectif**

**Courrouze AA (Antipode,**

**Courrouz'if, Aire Libre, A l'Envers),**

**Teenage Kicks, Ilta Studio, Cuesta,**

**Gongle, Les Animé.e.s, Théâtre à**

**l'envers (parcours mémoire: Adrien**

**Lecoursonnais et Jacques Ligot),**

**Collectif Tempête, Unis-Cité, Vert**

**le Jardin, Lost & Find, Terlieux,**

**Université de Rennes 2, Asso des**

**Cartoucheries, Electroni[K], Bruit**

**du Frigo**